

Portrait

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **95 (1986)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PORTRAIT

Yves Seydoux

Marie-Thérèse est l'une des auxiliaires de santé de la Croix-Rouge suisse. Elle habite La Tour-de-Peilz. Il y a deux ans, elle suivait le cours «Soins de base» que la Croix-Rouge suisse diffuse par l'intermédiaire de ses sections régionales. En l'occurrence la section du Haut-Léman (cf. encadré). Au bénéfice de cette instruction, Marie-Thérèse, a acquis la reconnaissance d'auxiliaire de santé de la Croix-Rouge suisse. Depuis lors elle rend visite, deux fois deux heures par jour, cinq fois par semaine, à des personnes malades, handicapées et qui vivent seules la plupart du temps. Elle leur prodigue ce que la Croix-Rouge appelle les soins de base. Il faut entendre par là, tous les soins qui ne relèvent pas d'un acte médical. Marie-Thérèse effectue son travail sous le contrôle d'une infirmière diplômée, elle aussi en contact permanent avec la personne atteinte dans sa santé. Ensemble, elles tentent d'apporter un peu de bien-être à leurs patients, elles cherchent à apposer une touche de couleur à la vie trop souvent grise de ces oubliés de notre société. Un oubli auquel la Croix-Rouge suisse veut remédier.

Auxiliaire de santé: devenir riche de quelque chose en plus...

«La meilleure manière de promouvoir le travail des auxiliaires de santé, c'est encore d'en parler», pense Marie-Thérèse, qu'Actio a suivie lors de l'une de ses visites. Alors, parlons-en!

Auxiliaire de santé, Marie-Thérèse, est-ce un violon d'Ingres ou un travail?

«Un peu les deux à la fois. J'ai toujours eu un faible pour ce genre d'engagement. D'un autre côté cela exige, comme tout travail, une très grande disponibilité. Pour ma part, je travaille deux heures le matin, deux heures le soir, cinq jours par semaine.»

Comment avez-vous débuté?

«J'avais une voisine dont l'état nécessitait des soins. Mais je me sentais un peu empruntée dans mes gestes. Certains rudiments techniques me faisaient défauts; l'aider,

Le témoignage de Marie-Thérèse, auxiliaire de santé Croix-Rouge, à La Tour-de-Peilz

Auxiliaire de santé: Pourquoi pas vous?

Le geste sûr et précis mais avec infiniment de douceur, Marie-Thérèse ordonne la chevelure blanche, encore abondante, de Madame Amiguez – appelons-la comme ça – 83 ans. Madame Amiguez vit seule, très seule... presque sans moyens. Marie-Thérèse est probablement la seule personne que Madame Amiguez voit encore régulièrement. Sinon, elle se contente de regarder passer le temps: les secondes, les minutes, les heures, les semaines, les mois et les années. C'est la vie qui défile ainsi au rythme des souvenirs... A 83 ans, ça en ferait des volumes à raconter. Mais à qui? Ces souvenirs, seule Marie-Thérèse a encore le temps de les recueillir.

par exemple, pour ses soins corporels alors qu'elle ne pouvait bouger. Une amie infirmière me conseilla de suivre les cours de la Croix-Rouge suisse. Je frappai à la porte de la section du Haut-Léman. Et voilà.»

Cela a-t-il été utile?

«J'y ai appris énormément et j'en ai beaucoup profité. D'abord je fus contente de réapprendre à apprendre. Ensuite cela m'a sécurisée face à la personne dont j'avais à m'occuper. Mes gestes étant devenus plus sûrs, je ne crai-

gnais plus de lui faire mal; ne serait-ce que la soutenir pour qu'elle puisse se lever ou s'habiller. Tant de gestes quotidiens que nous effectuons mécaniquement mais qui deviennent irréalisables, à la suite d'un accident, d'une maladie ou à cause des atteintes de l'âge.»

Vous avez noué des contacts, j'imagine?

«Oui, de nombreux contacts et de manière approfondie. Avec les patients d'abord mais aussi avec leur entourage, pour autant qu'il en existe encore un.»

Un exemple?

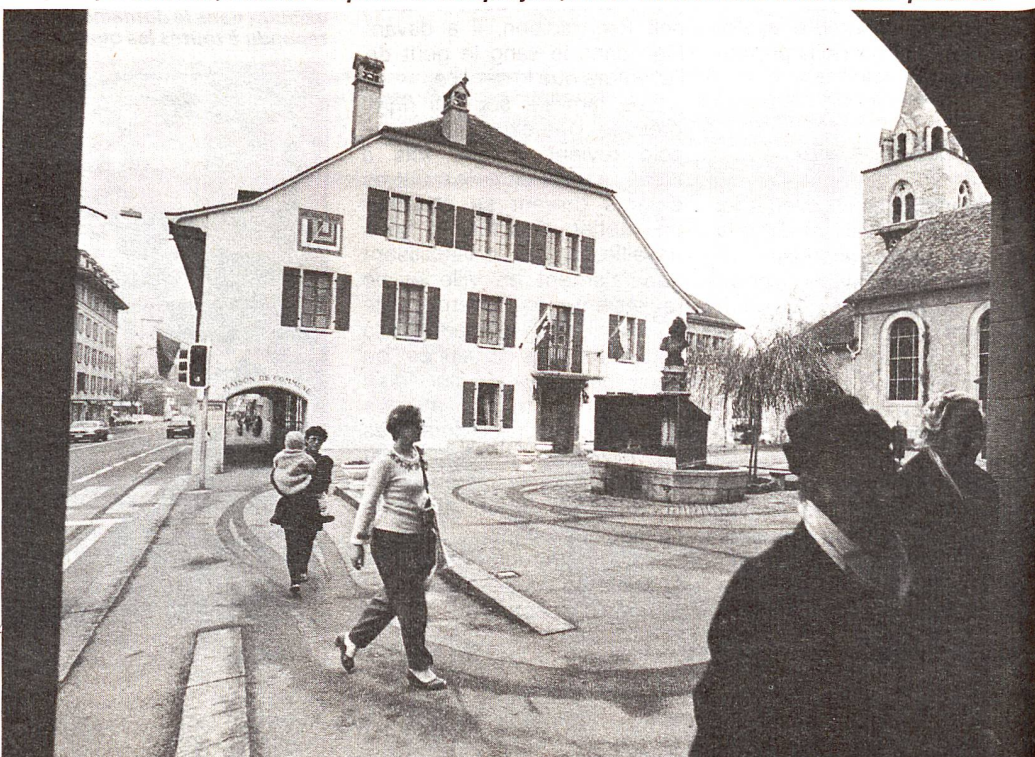
«Eh bien... il y a l'exemple de ce monsieur dont je m'occupe. Lors de mes visites, son épouse est aussi là. Elle m'aide dans mon travail. Et puis petit à petit, tout naturellement, nous partageons un peu leur vie, leurs joies et leurs peines; nous sommes associés à leurs moments de tendresse comme à leurs crises de ménage passagères. Nous vivons vraiment des instants privilégiés.»

Les patients dont vous vous occupez, sont-ils d'origines diverses?

«Ils proviennent de tous les milieux. Certains sont très pauvres, à peine de quoi vivre; d'autres, au contraire, sont fortunés. Mais un point commun les unit: le combat qu'ils doivent tous mener face à l'adversité, en l'occurrence leur maladie, leur handicap, doublés, pour certains, d'une profonde solitude.»

Marie-Thérèse, vous avez une famille: trois enfants (19, 10 et 6 ans) et un mari. Comment conciliez-vous

Cinq fois par semaine, à raison de quatre heures par jour, Marie-Thérèse rend visite à «ses» patients.





PORTRAIT



Se coiffer, une geste simple... mais si difficile lorsque les atteintes de l'âge ou la maladie entravent vos mouvements et que vous êtes seule de surcroît.

cette obligation-là et votre engagement?

«Pour moi, qui ne suis pas un monstre d'organisation, cela pose quelques problèmes; quelqu'un de bien organisé, en aurait certainement moins. Il courrait un peu moins que moi je pense.»

La famille?

«Les côtés positifs l'emportent nettement sur les inévitables petits accros. C'est vrai que, certaines fois, mon mari fait la moue. Le week-end, par exemple, alors que le temps autoriserait une jolie promenade en famille et que je dois

subitement partir pour une visite... ça «grince» un peu. Mais ça s'arrange toujours.»

Les enfants?

«J'essaie d'associer mon entourage à ce que je vis. Mon mari comme les enfants. Ma fille, la plus grande surtout qui a dix ans, je la prends de temps à autre avec moi, lorsque je me rends chez un patient. Si c'est une vieille grand-maman, celle-ci éprouve un grand plaisir à partager un bref instant de sa journée avec une gosse. Et je crois que ça ouvre aussi les yeux de l'enfant... Par elle-même, elle se rend

compte de certaines choses. Tenez Madame Amiguez, chez qui je me trouvais avec ma fille; la petite a été choquée de voir que cette vieille dame n'avait ce jour-là, devant elle, pour tout souper, qu'un bout de pain et une tasse de lait. Ma fille a vraiment été cho-

même de temps à autre, des anecdotes qui surgissent?

«Oh oui, des tas. Ainsi je rends visite à une dame âgée de 97 ans. Elle vit avec sa fille, âgée elle de 70 ans. Un jour sa fille et moi avions à installer une chaise spéciale dans la baignoire. La fille fit

AUXILIAIRE DE SANTE... C'EST CHOUETTE!

Un véritable travail d'équipe. Il exige de vous un engagement minimum de 5 jours par année, en fonction de vos disponibilités et des possibilités de la section Croix-Rouge de votre région.

Auxiliaire de santé Croix-Rouge: aider au bien-être des autres

Se baigner, s'habiller, faire son lit... pas si facile que ça lorsque votre liberté de mouvement est entravée.

quée... elle m'a posé des questions: pourquoi... comment ça se fait, etc... Mais dans tout cela, le plus douloureux, c'est de savoir que cette femme fut une véritable Samaritaine toute sa vie. Toute sa vie, elle s'est occupée des autres... Aujourd'hui plus personne ou presque ne se souvient d'elle. Ma fille m'a aussi demandé pourquoi cette grand-maman devait vivre toute seule...»

Vous n'êtes pas une professionnelle de la santé. En tant qu'auxiliaire de santé bénévole, vous sentez-vous bien soutenue?

«Alors tout à fait. Il faut savoir que chaque auxiliaire, mandatée par une section, travaille sous la responsabilité d'une infirmière diplômée. En ce qui me concerne, nos rapports sont excellents. Entre nous aucune espèce de hiérarchie, comme ce serait le cas en milieu hospitalier... C'est un lien d'amitié véritable. Et puis nous nous rencontrons régulièrement entre auxiliaires et nous échangeons nos expériences. Il arrive que nous soyons deux à rendre visite au même patient... alors on compare... pour améliorer nos services. Vous voyez, c'est un travail d'équipe mais la responsabilité individuelle demeure importante.»

Sans vous, les personnes dont vous avez la charge, devraient-elles être hospitalisées?

«Celles qui vivent seules, certainement...»

Malgré les situations pénibles auxquelles vous êtes confrontée, il y a tout de

alors un geste maladroit et renversa la chaise. Sa mère la gronda comme on gronde une enfant. Il en va de même lorsque sa fille sort le soir... Toutes les recommandations y passent, comme s'il agissait d'une adolescente de 16 ans qui se prépare à affronter les feux et les «pièges» de son premier «bal du samedi soir». Pourtant la fille a vu du pays. Chimiste de formation, elle a vécu en Afrique... Ce n'est donc pas l'expérience de la vie qui lui fait défaut. Je trouve ces tranches de vie merveilleuses... et ça «requinque»...»

Marie-Thérèse, auxiliaire de santé, vous allez pratiquer cette occupation encore longtemps...?

«Le plus longtemps possible...!»

Tout en ajustant d'une main experte et avec une ultime épingle le chignon de Madame Amiguez, Marie-Thérèse n'a pas hésité une fraction de seconde pour répondre à ma dernière question. Marie-Thérèse aime l'engagement qu'elle a pris et ne formule qu'un seul souhait: que d'autres fassent comme elle car il y a encore beaucoup à faire: «La vie prend une autre dimension», ajoute-t-elle en guise de conclusion.

Malgré ces heures passées au service d'autrui, cela n'empêche pas Marie-Thérèse de trouver le temps de lire, «un peu tout ce qui me passe sous les yeux», de naviguer en famille sur le lac, de s'adonner, malgré quelques week-ends sacrifiés, à de belles balades...

En un mot comme en cent: *Apprécier la vie.* □

COURS DE SOINS DE BASE

Théorie: 35 heures au minimum.

Pratique: Stage de 12 jours en milieu hospitalier.

Une présence régulière aux cours et durant le stage, donne droit à une attestation de la Croix-Rouge suisse.

Possibilités: Faire partie du personnel d'un hôpital, d'un établissement médico-social, d'un service de soins à domicile, d'une maison pour personnes âgées, du service sanitaire de la Croix-Rouge (cas de catastrophes ou de guerre).